

## **La pandémie de COVID- 19 et les PME**

### **The pandemic COVID- 19 and SMEs**

**Dr KIROUANI Lyes**

**Laboratoire d'économie et développement**

**Université de Bejaia, Algérie.**

[kirouanilyes@yahoo.fr](mailto:kirouanilyes@yahoo.fr)

**Date de soumission : 25/05/2020**

**Date d'acceptance : 30/08/2020**

**Date de publication : 30/09/2020**

#### **Résumé :**

En Algérie, le secteur des PME a réalisé des progrès appréciables depuis les tentatives d'ouverture de l'économie nationale sur le marché à la fin des années 90. Aujourd'hui, le rôle économique et social de la PME n'est pas à démontrer. Néanmoins elles souffrent de plusieurs obstacles qui entravent leur fonctionnement et leur développement. La pandémie actuelle de COVID-19 vient de compliquer d'avantage le quotidien de ces PME. À travers les informations récoltées sur terrain dans la wilaya de Bejaia, le but de cet article est de faire la lumière sur retombées de cette crise sur les PME et la gestion de cette crise.

- **Mots-clés :** PME ; COVID-19 ; Crise ; Crise sanitaire ; Gestion de crise
- **Codes de classification Jel :** D22; I18; L21

#### **Abstract:**

In Algeria, the SME sector has made significant progress since attempts to open up the national economy to the market in the late 1990s. Today, the economic and social role of the SME is not to be demonstrated. However, there are a number of obstacles that hamper the operation and development of the SME. The current COVID-19 pandemic has further complicated the situation of these SMEs. Through the information gathered in the field in the Bejaia region, the aim of this article is to shed light on the fallout of this crisis on SMEs and the management of this crisis.

- **Keywords:** COVID-19; Crisis; Health crisis; Crisis management
- **Jel Classification Codes :** D22; I18; L21

---

**Auteur correspondant :** KIROUANI. Lyes, Email: [kirouanilyes@yahoo.fr](mailto:kirouanilyes@yahoo.fr)

## **I- Introduction :**

Aujourd'hui, les PME constituent un véritable vecteur de développement dans tous les pays du monde, industriels ou en voie de développement. Dans ce sens, la plupart des pays industrialisés s'appuient sur la dynamique des PME dans leur stratégie de développement économique, ces dernières représentent une très grande partie du tissu économique et industriel, notamment en termes créations de postes d'emplois, de réduction de pauvreté, d'innovation et d'adaptation rapides aux nouvelles exigences de la mondialisation et des marchés mondiaux.

En Algérie, les PME jouent actuellement un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social, ce rôle primordial à pousser les pouvoirs publics a instauré une politique de soutien des PME, en s'engageant dans le programme de relance économique du secteur privé et en particulier celui des PME.

L'apparition de la Pandémie du COVID-19 a suscité l'intervention des pouvoirs publics, qui à travers les mesures des autorités pour confinement de la population et la suspension de l'activité économique d'une grande majorité des entreprises principalement des PME, créé pour ces dernières une situation difficultés économiques et d'incertitudes au sein de ces opérateurs économiques. Les conséquences du coronavirus (COVID-19) ne sont pas encore évalués mais les économistes prédisent des conséquences désastreuses et sans précédentes sur les opérateurs économiques dans le monde entier. En effet, en plus de la menace que ce virus représente pour la santé publique, les problèmes économiques et sociaux causés par cette pandémie menacent le bien- être de millions de personnes dans le monde, à travers notamment la baisse des activités et même la faillite des entreprises.

La wilaya de Bejaia est dotée d'un tissu économique important et d'infrastructure de base considérables qui la classe parmi les premières wilayas du pays en termes de nombre d'entreprises privées. Ces atouts en plus de ses terrains accidentés favorisent l'orientation vers la petite entreprise, cette région compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité et de compétitivité. A cet effet, l'objet de cette contribution est de s'interroger sur les retombées de cette pandémie sur les PME, ainsi que la gestion de cette crise inattendue par ces dernières. Dès lors, la question de recherche qui découle de cette problématique est la suivante : **Quels sont les effets de cette pandémie sur le quotidien des PME en Algérie?**

Le domaine de la recherche est large et peu exploré jusqu'à maintenant. C'est pourquoi, conscient des risques qui peuvent découler des dimensions d'un champ d'investigation de grande envergure nous limiterons notre étude sur un échantillon restreint et un territoire qui nous offre plus de facilités pour mener une étude empirique. Dans ce sens, notre démarche est inductive et qualitative et notre échantillon répond à notre sens aux exigences de représentativité, puisque, l'objet de la recherche sont beaucoup plus théoriques que statistiques.

Cette étude est basée essentiellement sur les informations récoltées sur le terrain dans la wilaya de Bejaia, et qui vise essentiellement à cerner le quotidien des PME en ces moments de crise, la présente étude est structurée de la manière suivante : dans un premier temps, nous examinons la littérature sur les concepts utilisés, ensuite nous étalerons la méthode employés et enfin nous allons exposer et analyser les résultats obtenus.

## II– Méthodes et Matériels :

### II.1. Généralités sur les PME :

#### - Le concept de PME :

A ce jour, il n'existe pas un consensus sur de définition unique ou unitaire de la PME dans le monde ; ce qui rend parfois les comparaisons difficiles et très erronées, dans ce sens nous allons proposer quelque une, afin d'essayer de comprendre et cerner ce terme PME.

La confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), cité par DIKABOU (2006, p47), définit la PME comme l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales, quelle que soit sa forme juridique

Selon (BRESSY G. C KONKUYT, 2000, p15), les PME sont les entreprises dont l'effectif salarié est inférieur à 50, Elles englobent les très petites entreprises (moins de 10 salariés). Les petites entreprises (10 à 49 salariés) et les moyennes entreprises (50 à 250) »

Et pour (P-JULIEN et M.MARCHESNAY, 1990, p56), La petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou services, et dont les fonctions des responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seuls propriétaire du capitale ».

La PME est définie dans l'Union Européenne comme une entreprise qui occupe moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 50 millions d'Euros ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros. (Extrait de l'article 2 de l'annexe à la recommandation 2003 /361/CE de la commission, mai 2003, p 36)

En Algérie, la définition de différents types d'entreprises s'est basée sur les critères suivant : l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

Le tableau suivant, nous illustre l'ensemble des catégories d'entreprises selon leur taille :

**Tableau (1) : Les différentes catégories d'entreprises selon la taille**

Catégorie	Effectif employé	Chiffre d'affaires
<b>Micro entreprise</b>	De 1 à 9	Ne dépasse pas 20 millions de DA
<b>Petite entreprise</b>	De 10 à 49	Ne dépasse pas 200 millions de DA
<b>Moyenne entreprise</b>	De 50 à 250	Entre 200 millions et 2 milliards de DA
<b>Grande entreprise</b>	De 500 à 1000	Environs 5 milliards de DA
<b>Très grande entreprise</b>	Plus de 1000	Plus de 10 milliards de DA

**Source :** Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement, Bulletin d'information statistique N°17, premier semestre 2010, P.3.

La lecture de tableau N°1 nous permet d'avancer le constat suivant :

- **La petite et moyenne entreprise (PME) :** est définie, quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250

personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de DA ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de DA et qui respecte le critère d'indépendance ;

- **La très petite entreprise ou micro-entreprise** : est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions DA ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de DA ;

- **La petite entreprise** : une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de DA ou dont le total de bilan n'excède pas 100 millions de DA ;

- **La moyenne entreprise** : est une entreprise qui emploie de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de DA ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de DA.

- **La PME en Algérie**

La chute des prix du pétrole durant les années quatre-vingt a causé d'énormes difficultés économique et des contestations sociales de plus en plus fréquentes, ces phénomènes ont poussé les pouvoirs publics algériens à se lancer dans un long processus de réformes économiques, visant à libérer et ouvrir l'économie nationale, en laissant de plus en plus d'alternatives au secteur privé. Ce secteur qui est jusque-là marginalisé au dirimant des grandes entreprises publiques. Ce changement de stratégie s'est traduit par une réforme profonde du cadre institutionnel à commencer par le code de l'investissement adopté en 1993. Cette volonté d'accorder plus d'importance pour le secteur privé s'est concrétisée sur le terrain par une croissance importante du nombre des PME privées.

Aujourd'hui, et suite au désengagement progressif de l'Etat algérien de la scène économique, c'est le secteur privé qui prédomine dans la plus part des activités économiques, et cela malgré les difficultés et les entraves que rencontrés par ces entreprises privés. Néanmoins, les statistiques avancées par ministère de la PME nous illustrent une forte domination de secteur privé sur la scène économique nationale. A la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019, la population globale des PME s'élève à 1 171 945 entités dont plus de 56% sont constituées de personnes morales, parmi lesquelles on recense 244 Entreprises Publiques Economiques (EPE). Le reste est composé de personnes physiques (44%), dont 21% de professions libérales et 23% d'activités artisanales selon les statistiques avancées par Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise.

**Tableau (2) : Population globale des PME à fin S1/2019**

	Type de PME	Nombre de PME	Part
<b>1.</b>	<b>PME privées</b>		
	<b>Personnes Morales*</b>	659 573	56,28
	<b>Personnes physiques**</b>	512128	43,70
	dont Professions libérales	243759	20,80
	dont Activités artisanales	268369	22,90
	<b>S/Total 1</b>	1 171 701	99,98
<b>2</b>	<b>PME publiques</b>		

	<b>Personnes morales</b>	244	0,02
	<b>S/Total 2</b>	244	0,02
	<b>Total</b>	<b>1 171 945</b>	<b>100,00</b>

**Source** : Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement, Bulletin d'information statistique N°35, premier semestre 2019, P7.

## I. 2. Présentation de l'enquête de terrain :

### - Présentation de la zone d'étude

La wilaya de Bejaia est insérée entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, ces grands ensembles montagneux sont séparés par des plaines qui constituent une bande étroite sous forme d'un couloir entre ces deux massifs montagneux et qui se rattache avec la plaine de la région côtière. La wilaya est caractérisée par la prédominance de Zones montagneuses puisque la majorité de sa superficie est constituée de terres en pente qui occupent presque trois quarts de la superficie totale.

Le choix de cette zone d'étude a été dicté au moins par les raisons suivantes :

- Le nombre important des PME existant dans la wilaya, celle-ci étant classée en troisième position au niveau national en 2018 d'après le bulletin d'information économique de Ministère des PME.
- Une dynamique importante en matière de création de PME. En effet, cette wilaya occupe la troisième position au niveau national en 2018 après Alger et Tizi Ouzou en matière de création de nouvelles entreprises d'après le bulletin d'information économique de Ministère des PME.
- Cette zone nous offre également plus de facilités pour mener cette enquête de terrain, c'est-à-dire c'est une région que nous connaissons le mieux (wilaya de résidence).

**Tableau (3) : La population des PME dans la wilaya de Bejaia fin 2015.**

<b>Nature des PME</b>	<b>Nombre de PME</b>	<b>Emploi</b>	<b>Parts</b>
<b>PME privés</b>	21 026	56 849	99,80%
<b>PME publique</b>	41	2 464	0,20%
<b>Total</b>	<b>21 067</b>	<b>59 313</b>	<b>100%</b>

**Source** : la direction des PME de la wilaya de Bejaia (DPME).

### -L'échantillonnage

Avant de déterminer l'échantillon à étudier, il faut au premier lieu de déterminer la population mère, cette population qui nous servira ensuite de base de l'échantillonnage. Dans notre cas, la population mère est représentée par l'ensemble des PME en activité dans la wilaya de Bejaia. Pour une meilleure représentativité de l'échantillon, il faut que l'échantillon intègre toute la population mère, mais dans notre situation, c'est quasiment impossible de réaliser cet objectif sur le terrain. Nous avons recouru à l'utilisation de l'échantillonnage aléatoire, cette

méthode est basée sur le principe que tous les éléments de la population ont une probabilité égale (non nulle) de faire partie de l'échantillon à étudier.

Les statistiques officielles avancées par la direction de la petite et moyenne entreprise de la wilaya de Bejaia et les fichiers de la CNAS (Caisse Nationale des Assurances Sociales), nous ont permis d'identifier les secteurs d'activités les plus dominants sur le territoire d'étude. Sous la contrainte de temps, du coût et des circonstances actuelles, nous avons réussi à contacter uniquement 32 PME en activité dans les divers secteurs d'activités, les tableaux 4 et 5 nous donnent plus d'information sur les PME concernées par l'étude.

### **III-Résultats et Discussion :**

De façon classique en étude qualitative, nous avons construit un ensemble de tableaux permettant de présenter les informations récoltées sur le terrain

#### **III. 1. Information générale sur les entreprises enquêtées**

**Tableau (4) : Répartition des entreprises selon la taille**

L'effectif	Nombre	Taux (%)
01 - 09	23	72%
10 - 49	8	25%
50 - 250	1	3%
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>

**Source :** Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

La plus grande partie de notre échantillon est constituée d'entreprises appartenant à la catégorie des petites entreprises (employant de 0 à 9 salariés), soit 23 unités représentant plus de 72 % du total. Ces résultats reflètent assez bien la réalité du terrain au sein du territoire étudié, puisque les statistiques officielles affirment la prédominance de cette catégorie dans la population totale d'entreprises de la wilaya.

Par ricochet, notre échantillon est constitué à peu près de 38% de PME appartenant au secteur transports, suivi des secteurs des services avec 28 % et d'agriculture avec 16 %, de BTPHP avec 12% et des secteurs agroalimentaires et d'industrie avec 3% pour chacun de ces secteurs.

L'échantillon est constitué à peu près de 38% de PME appartenant au secteur transports, suivi des secteurs des services avec 28 % et d'agriculture avec 16 %, de BTPHP avec 12% et des secteurs agroalimentaires et d'industrie avec 3% pour chacun de ces secteurs.

**Tableau (5) : Répartition des entreprises selon le Secteur d'activité**

Secteur d'activité	Nombre		%	
Services hors transport	9		28%	
Transports	marchandise	8	12	24%
	voyageurs	4		12%
Agriculture	5		16%	

Agroalimentaire	01	3%
Industrie	01	3%
BTPH	04	12%
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>100%</b>

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

- **Le profil de l'entreprise et l'entrepreneur**

**Tableau (6): Répartition des entreprises selon le sexe de l'entrepreneur**

Sexe	Effectif	%
Masculin	30	94
Féminin	2	6
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>100</b>

Source : enquête de terrain

Selon les résultats de l'enquête, la quasi-totalité des entrepreneurs sont des hommes (94%). La présence observée de la femme est limitée dans le secteur des services.

- **L'âge des créateurs d'entreprises**

Le tableau n°5 représente les tranches d'âges des entrepreneurs interviewés au moment de la création de leur propre entreprise. Les informations nous indiquent que 81 % des questionnés étaient regroupés dans les deux tranches d'âge qui s'étend entre 30 ans et 50 ans. Ces résultats sont justifiés par le fait que les plus jeunes sont occupés par la formation et les études, ils manquent d'expérience et de moyens pour entamer leur aventure dans la création d'entreprises.

**Tableau (7) : Répartition des chefs d'entreprises selon l'Age**

Tranche d'Age en années	-20	20- 30	30 -40	40 – 50	40 – 50	+ 60
effectifs	0	3	18	8	2	1
%	0	9	56	25	6	3

Source : enquête de terrain

**III. 2. La PME et la gestion de la pandémie**

Dans l'attente d'un vaccin ou d'un traitement antiviral efficace, la lutte contre le Covid-19, les autorités algériennes à l'instar des autres pays ont procédé à la mise en place de certaines mesures pour limiter la propagation de ce dangereux virus. Des mesures qui doivent s'appliquer au quotidien dans la rue ou au marché mais également au sein des espaces de travail et dans tout les espaces publics. Dans cette section nous allons exposer les retombées de ces mesures sur le quotidien des PME et la gestion de cette crise par ces dernières.

**-Impacts de la pandémie sur le chiffre d'affaires des PME**

La majorité des entreprises enquêtées sont touchées d'une façon considérable par cette pandémie. En effet leur activité a fortement diminuée depuis les mesures prises par les autorités publiques pour freiner la propagation de ce virus le tableau N° 8 illustre bien ce constat.

En effet, la lecture des données du tableau N°8 nous indique que le chiffre d'affaires de la pluparts des entreprises a diminué d'une façon proportionnelle avec secteur d'activité. En effet, il est possible de regrouper ces entreprises en quatre catégories :

- les entreprises qui exercent dans les secteurs d'activité comme le transport des voyageurs, la restauration, les cafés, l'hôtellerie, agences de voyages, salles de sports et salles des fêtes sont fortement touchés par cette pandémie, puisque les autorités publiques ont procéder à la suspension temporaire de ces activités économique, en vue de prendre toutes les mesures préventives pour empêcher la propagation de cette pandémie.
- Les entreprises qui exercent le bâtiment et le transport de marchandise sont également fortement touchées par cette crise sanitaire, puis que leurs chiffres d'affaires ont fortement diminués, ce constat est engendré par la baisse de la demande, la restriction des heures de travail et les difficultés de déplacement, causées par l'absence des transports publics pour les employés et les restrictions administratives qui limitent et entraves les déplacements.
- Les entreprises qui exercent dans l'agriculture et l'agroalimentaire sont moins touchés par cette pandémie mais la baisse de la demande, les difficultés de déplacement pour leurs ouvriers et les heures de confinement entravent également leurs activités, mais avec un degré moins que les autres secteurs d'activités.
- Les entreprises qui ont vu leurs activités s'améliorer ces derniers jours malgré cette crise, cette entreprise est spécialisée dans l'agroalimentaire, elle a su contourner les effets négatifs de cette crise sur l'économie pour arrondir son chiffre d'affaires, mais il est difficile de terrier des conclusions sur période très courte.

**Tableau (8) : La proportion de variation de chiffre d'affaires durant cette crise**

Variation	% de variation	Nombre de PME	%
<b>Décroissance</b>	Moins de 10%	3	9
	Entre 10% et 30%	6	19
	Entre 30% et 60%	7	22
	Entre 60 et 90 %	5	16
	Entre 90% et 100 %	10	31
<b>Sous total</b>	<b>Décroissance</b>	<b>31</b>	<b>97</b>
<b>Croissance</b>	Moins de 10%	1	3
<b>TOTAL</b>		32	100

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

**-Le confinement et ses retombées sur les PME**

La propagation du coronavirus sur l’ensemble de la planète a des conséquences désastreuses sur plusieurs secteurs économiques. En effet ; les mesures sanitaires mises en place pour limiter les dégâts de cette pandémie ont freiné l’activité dans certains secteurs comme le tourisme, l’hôtellerie, la restauration, mais également industrie ce qui a aggravé l’incertitude dans le monde des affaires et a modifié les prévisions économiques à la baisse et ce qui se traduira par un ralentissement de la croissance. Malgré que la totalité des entreprises estiment que les mesures prises dans le cadre de la lutte contre la crise du coronavirus sont légitimes, compréhensives, appropriées et nécessaires. Néanmoins, 97% des entreprises d’entre elles souffrent énormément de ces mesures de confinement et elles estiment qu’elles ne peuvent pas continuer à supporter ces pertes à long terme. Ce manque de visibilité dans le monde des affaires combiné avec difficultés économiques à l’échelle mondiale, fait craindre principalement un risque de faillite de nombreuses entreprises.

Les mesures de confinement adoptées par les pouvoirs publics Algériens ont donc des effets négatifs sur l’activité des entreprises. En effet, les entreprises trouvent des difficultés pour adapter les heures de travail avec les mesures de confinement, ajouté à cela l’arrêt des transports de voyageurs qui ont causé des difficultés de déplacement pour les ouvriers. Dans ce sens, ces entreprises doivent obtenir des autorisations de déplacements pour le personnel véhiculé travaillant en hors des heures de confinement et essayer d’assurer le transport pour une partie des ouvriers. Par ailleurs, elles sont 6% des entreprises à recourir au covoiturage pour amortir les effets de l’absence des transports publics des voyageurs et assurer la présence des employés sur le lieu du travail.

**- L’utilisation des technologies de l’information et de la communication (TIC)**

Le contexte actuel induit par la crise sanitaire actuelle du coronavirus (Covid-19) a été l’occasion de révéler et de souligner toute l’importance que revêtent les technologies de l’information et de la communication (TIC), particulièrement à travers la mise en œuvre de solutions de travail, d’achat, de vente, de livraison, de paiement, d’enseignement, de vidéoconférences et de réunion à distance. Le tableau N° 9 illustre bien l’importance de ces nouvelles technologies pour faciliter

**Tableau (9) : L’utilisation (TIC) durant cette pandémie**

Désignation	Fréquence d’utilisation des TIC dans le travail				TOTAL
	Plus qu’avant	Comme avant	Moins qu’avant	Sans réponse	
Nombre de PME	22	8	0	2	32
%	69	25	0	7	100

Source : Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

Il apparaît donc clairement que l’utilisation des TIC est très importante dans le quotidien des entreprises notamment dans ces temps de crises, nous constatons également à travers cette enquête la volonté des dirigeants questionnés d’investir d’avantage dans l’utilisation dans ce domaine de TIC dans le futur.

### -Un besoin en financement d'exploitation

Généralement les petites moyennes entreprises préfèrent le recours aux financements internes pour combler au moins une partie de leurs besoins en fonds de roulement ou en équipement. Ce type de financement à l'avantage de les protéger contre les aléas pouvant résulter d'un engagement avec d'autres organismes fournisseurs de crédits. Dans notre cas, 9 entreprises de notre échantillon soit un taux de plus de 28% expriment un besoin urgent de financement pour couvrir leurs charges notamment les salaires et les loyers. Ces difficultés dont souffrent les PME est très sérieuse puisque elle menace même l'existence de certaines d'entre elle. En effet, 3 entreprises parmi les entreprises enquêtées soit un taux de 9 % est menacé de mettre la clef sous la porte (faillite). Dans ce sens, il faut que les pouvoirs publics traitent rapidement cette question et apportent des solutions à ce problème, parce que le déclin de ce secteur des PME va conduire sans aucun doute, à des conséquences sociales désastreuses avec l'amplification du chômage technique et aggraver la pauvreté dans les couches sociales défavorisées qui travaillent directement ou indirectement avec ces PME.

### -La mise en place des mesures de protection

Une maladie grave facilement transmissible peut entraîner des complications de santé chez un grand nombre de travailleurs, les clients et les fournisseurs. La lutte contre cette pandémie passe essentiellement par les gestes barrières dont le respect d'une distance suffisante entre les individus, le respect des mesures d'hygiène et le port des bavettes. Ces mesures doivent s'appliquer dans la rue, les lieux publics mais aussi au sein des espaces de travail. Les entreprises doivent donc préparer un plan de prévention et de protection de leur personnel et de leurs clients, le tableau N° 10, nous renseigne sur l'application de ces mesures recommandées par les autorités sanitaires et politiques.

**Tableau (10) : La mise en place des mesures de protection par les PME**

Type de mesures de sécurité	OUI		NON		Sans réponses	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<b>Bavettes obligatoire pour les employés</b>	2	6	15	47	15	47
<b>Bavettes obligatoires pour les clients</b>	0	0	8	25	24	75
<b>Distance de sécurité obligatoire</b>	9	28	6	19	17	53
<b>Assurer des gels hydro-alcoolique pour les employés</b>	8	25	12	37.5	12	37.5
<b>La mise en place des Gels hydro-alcoolique à l'entrée pour les clients</b>	2	6	18	56.5	12	37.5

**Source :** Elaboré par à partir de notre enquête de terrain

Le respect de strictes de mesures de sécurité et des règles d'hygiène, de protection individuelle et une meilleure organisation du travail permettent de réduire et de limiter le risque épidémique ou pandémique au sein de l'entreprise. Néanmoins, ces règles ne sont pas strictement appliquées par les entreprises touchées par l'enquête.

## **-La responsabilité sociétale des PME**

Selon Robert Le blanc (2013, p3), le concept de responsabilité sociétale de l'entreprise est défini comme une prise en compte de l'environnement de l'entreprise qui doit s'entendre dans son sens le plus large, c'est-à-dire les parties prenantes ainsi que la protection de la nature et la sauvegarde des ressources naturelles. Il en est de même pour l'aspect sociétal qui inclue le voisinage, le bien commun relatif à l'individu et l'intérêt général relatif à l'humanité dans son ensemble. En effet, 19 entreprises de notre échantillon, soit un taux de 60% ont participé dans des actions humanitaires dans période de pandémie, ces actions sous différentes formes peuvent se résumer comme suit :

- Les aides financières et en produits alimentaires accordées aux différentes associations dans leurs activités caritatives dans la région ;
- La prise en charge de la restauration des bénévoles de la société civile et personnel médical,
- L'hébergement et le transport de personnel médical et des bénévoles.

En résumé, les PME sont aujourd'hui de plus en plus conscientes qu'elles doivent donner d'importance à ces actions humanitaire et à répondre favorablement aux préoccupations de la communauté et cela malgré cette période de disette qui a touché tous les opérateurs économiques.

## **IV- Conclusion:**

Dans le passé, les grandes entreprises étaient considérées comme un vecteur de développement des économies, mais petit à petit et suite aux turbulences économiques et à la concurrence féroce imposée par la mondialisation économique; la réalisation des objectifs tracés par les économies basées sur cette politique deviennent de plus en plus difficiles à concrétiser sur le terrain, les petites et les moyennes entreprises émergent alors pour se positionner et s'imposer dans l'échiquier économique d'aujourd'hui. Aujourd'hui, les PME constituent un véritable pôle de développement dans tous les pays du monde, industriels ou en voie de développement. En Algérie, les PME jouent actuellement un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social, ce rôle primordial à pousser les pouvoirs publics a instauré une politique de soutien des PME, en s'engageant dans le programme de relance économique du secteur privé et en particulier celui des PME. D'ailleurs, depuis la mise en place de ces politiques publiques, le parc des PME algériennes continue de croître d'une façon remarquable.

La crise sanitaire d'aujourd'hui a fait son apparition soudainement et sans prévenir, pourrait avoir des conséquences négatives graves pour l'économie mondiale ; ses dégâts ne sont pas encore chiffrés et quantifiés, mais ce qui est sûr, ils seront importants pour l'économie mondiale. Chaque crise que traverse l'humanité a des conséquences négatives certes, mais elle doit constituer un défi à relever et des enseignements utiles et bénéfiques pour notre société. Pour cela des mesures politiques, budgétaires et monétaire d'une ampleur sans précédent sont nécessaires afin de diminuer l'effet de cette crise sur l'économie réelle et d'éviter que les effets de récession économique ne viennent s'ajouter à leurs tours pour compliquer et aggraver la situation d'après crise.

L'enquête de terrain nous a permis de dresser une série de constats sur le quotidien et les difficultés rencontrées par la PME algérienne à l'ère de cette crise qui a secoué les économies

de toute la planète. Dans ce sens, ces PME nécessitent une attention particulière dans cette période de la part des autorités, pour assurer leur survie et la continuité de leurs activités économiques, par conséquent, les pouvoirs publics doivent se pencher sur la question car la faillite et le déclin de ce secteur d'activité causera de lourdes conséquences économiques et sociales.

Aujourd'hui, les recherches et les études sont plus nécessaires que jamais pour faire la lumière sur ces phénomènes de crises qui touchent le quotidien de la société. Par ricochet, les crises précédentes doivent servir de leçon non pour les scientifiques, mais pour les décideurs à tous les niveaux pour éviter de retomber dans les mêmes pièges qu'avant. Les crises sont des aléas naturels du développement de la société, à défaut de les éviter nous pouvons mettre en place quelques mécanismes, composés de bonnes pratiques qui permettront d'amortir les conséquences désastreuses des crises à venir. En effet ; la crise sanitaire de coronavirus 2019, et malgré ces effets négatifs nous doit nous aidés à tirer des enseignements importants pour améliorer les interventions et à la résilience en cas de crises sanitaires similaires de demain.

### **-Références:**

- 1- AREZKI ISLI M, (2005) « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD no 73, PP51-70
- 2- BOUYACOUB A, (2006), « De la gouvernance des PME-PMI » ; le harmattan, France. , P340.
- 3- BRESSY G. C KONKUYT (2000), « économie d'entreprise », Dalloz, paris, P412.
- 4- DAUTAN C (2004), « Organisation de la gestion de crise. Les secours face à une crise de grande ampleur » Mines Alès, France 80. Visité : 25/04/2020 sur :  
<http://www.communication-sensible.com/download/MemoireCaroleDautun.pdf>
- 5- DIKABO M, (2002) « Bale II et le financement des PME : Quels Impacts? » Université Paris Dauphine, France, P92. Visité: 20/04/2020, [https://www.memoireonline.com/11/07/710/m\\_bale-II-financement-PME-impacts.html](https://www.memoireonline.com/11/07/710/m_bale-II-financement-PME-impacts.html)
- 6- FERRIER O, (2002) « les très petites entreprises», Edition de Boeck, Bruxelles, P354.
- 7- HAUTCOEUR C (2001), « La crise de 1929 et ses enseignements » Economica, France, P18. Visité: 02/05/2020, <http://www.parisschoolofeconomics.com/hautcoeur-pierre-cyrille/crise-financiere-29.pdf>
- 8- JULIEN, MARCHESNAY (1990), «La Petite entreprise : Principes d'économie et de gestion », Vuibert gestion, paris, P288.
- 9- FILALI S et YUCEFI (2016), « Compétitivité et contrainte de développement des PME en Algérie » Université de Mostaganem, Algérie. Visité: 29/04/2020, [:http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789](http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789)
- 10- KORICHI et all (2013), « Les PME en Algérie: Etat des lieux, contrainte et perspective », Revue Univ-Ouargla, n 04. pp.37-57. Visité le 29/04/2020 sur : [https://revues.univouargla.dz/images/banners/ASTimages/besniesimages/BESN04/ABPR\\_04\\_13\\_FR.pdf](https://revues.univouargla.dz/images/banners/ASTimages/besniesimages/BESN04/ABPR_04_13_FR.pdf)
- 11- LE BLANC R (2013), « La responsabilité sociétale des entreprises » Cahier des EDC sur Bien commun et entreprise, P59. Visité le 29/04/2020 sur [https://www.lesedc.org/wp-content/uploads/2017/04/cahier\\_rse\\_2013\\_edc.pdf](https://www.lesedc.org/wp-content/uploads/2017/04/cahier_rse_2013_edc.pdf)

- 12- Extrait de l'article 2 de l'annexe à la recommandation 2003 /361/CE de la commission, mai 2003, concernant la définition des micros, Petites et moyennes entreprises, journal officiel de l'union européenne, L124 /39 du 20/05/2003, p 36.
- 13- Bulletin d'information statistique N°17, premier semestre 2010, Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement, P.3.
- 14- Bulletin d'information statistique N°35, premier semestre 2019, Ministère de l'Industrie, de Petite et Moyenne Entreprise, et de la Promotion de l'investissement, P7.